

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RÉSEAU CONGOLAIS DES PERSONNELS DES PARLEMENTS (RCPP)



**RAPPORT DE LA PRÉSENTATION DU RÉSEAU
CONGOLAIS DES PERSONNELS DES PARLEMENTS
(RCPP) AUX PERSONNELS DES DEUX CHAMBRES DU
PARLEMENT NATIONAL**

Kinshasa/Palais du Peuple

Juillet 2014

I. INTRODUCTION

Conformément aux articles II et 23 des statuts du RCPP, chaque Assemblée parlementaire doit disposer d'une Section locale au sein de laquelle est tenu un Comité à installer par le Président national du Réseau suivant les recommandations de l'Assemblée Générale.

C'est la raison qui a poussé le RCPP, le vendredi 18 juillet 2014, à organiser une journée de présentation de ses activités au Parlement national, précisément dans la Salle des spectacles. À l'issue de cette présentation, il est procédé à la désignation du Comité Électoral en vue d'organiser les élections des Comités des Sections locales du RCPP à l'Assemblée nationale et au Sénat.

II. OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

Cette présentation avait pour objectifs de :

- amener les personnels administratifs de deux Chambres du Parlement national à s'approprier du RCPP ;
- faire connaître aux personnels de deux Chambres du Parlement national les textes constitutifs, et les réalisations et les perspectives du RCPP ;
- inviter ces personnels à apporter leur contribution aux efforts du RCPP ;
- amener ces personnels à enrichir la banque des données du RCPP ;
- conduire ces personnels à rendre opérationnelles les deux sections locales du RCPP Parlement national et à y participer ;
- faciliter les échanges et la communication d'une part entre les membres des sections locales du Sénat et de ceux de la section locale de l'Assemblée nationale et d'autre part entre les membres des sections locales des deux chambres du parlement national et des sections locales des II Assemblées provinciales.

III. PARTENAIRES FINANCIERS

Cette activité a été prise en charge par la Westminster Foundation for Democracy (WFD) et l'United States Agency for International Development (USAID) qui n'ont ménagé aucun effort pour soutenir le RCPP tant matériellement que financièrement dans la réalisation de cette journée. Qu'ils trouvent ici nos sincères remerciements.

IV. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Les points suivants constituent l'ossature de cette activité :

- la cérémonie d'ouverture ;
- les exposés ;
- les débats et échanges ;

- la mise en place des Comités électoraux de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- la cérémonie de clôture.

Il est à noter que le programme des cérémonies d'ouverture et de clôture a été présenté respectivement par le Protocole du Sénat et de l'Assemblée nationale, tandis que les activités proprement dites ont été modérées par Monsieur Marcel MOSWALA, Conseiller au Cabinet du Premier Vice-Président du Sénat.

A. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions suivantes :

1. Allocution du Coordonnateur de la Cellule Technique du RCPP

Monsieur John MUKUALA a remercié de leur présence tous les participants à l'activité, mais aussi le Président du Sénat pour son attention soutenue au RCPP et les partenaires (WFD et USAID) pour leur appui financier.

Il a exprimé tout autant sa gratitude à tous ceux qui contribuent ou ont contribué de près ou de loin à l'émergence du Réseau, particulièrement feu Madame Martine MASIKA, ancienne Présidente du RCPP et Secrétaire Générale du Sénat pour l'impulsion du Réseau.

Monsieur MUKUALA a, enfin, renseigné que certains organes du Réseau ne sont pas encore pleinement opérationnels, tels le Comité Exécutif au niveau national et les Commissions permanentes.

2. Allocution de la Directrice des Programmes Afrique de WFD

Après avoir remercié le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Sénat et les Cadres et Agents du Parlement, Madame Marina NARNOR a fait une brève présentation d'elle-même et de la WFD à travers l'Afrique, tout en mettant un accent particulier sur le travail de la Fondation en RDC et tout particulièrement en Province Orientale.

Elle a, ensuite, donné brièvement des exemples de l'expérience du RCPP à travers d'autres États comme le Kenya et le Nigeria, mais également les liens existant entre la WFD et le Centre d'Étude et de Formation Parlementaire de Nairobi.

Enfin, Madame Marina a souligné que le RCPP a encore beaucoup de travail à fournir et lui a souhaité plein succès dans sa tâche.

3. Allocution de la Chargée des Programmes Afrique de WFD

Mademoiselle MAJDA ELBIED a, d'abord, loué le travail abattu par le RCPP à travers ses formations et les progrès considérables et tangibles qui s'en sont suivis dans les provinces.

Elle a, ensuite, salué tout autant le niveau et la qualité de professionnalisme des membres du RCPP rompus à cette tâche de formation.

Enfin, elle a félicité et remercié le travail du Secrétaire Administratif du RCPP qui accompagne au quotidien le Réseau dans l'accomplissement de sa mission.

4. Allocution du Représentant de l'USAID

Monsieur Parfait MOUKOKO a parlé de l'appui de l'USAID, à travers son programme de bonne gouvernance, des activités du RCPP et a promis de renouveler cet appui tant que cela sera nécessaire.

5. Allocution du Secrétaire Général a.i. de l'Assemblée nationale

Monsieur Patrice MADJUBOLE a insisté dans son mot que les personnels administratifs des deux Chambres du Parlement s'approprient le RCPP, échangent leurs expériences et mettent en place les Comités des Sections locales.

Pour clore son allocution, il a souhaité un bon déroulement des activités.

6. Allocution du Président du RCPP et Secrétaire Général du Sénat

De prime abord, Monsieur David BYAZA a remercié de leur présence les partenaires (WFD et USAID) et le Bureau du Sénat représenté par le Rapporteur Adjoint.

Tout en rappelant que le RCPP n'est pas un syndicat de fonctionnaires, il a, ensuite, brossé les objectifs du Réseau et a donné l'économie des exposés qui seront lus au courant de cette activité.

Enfin, il a souhaité plein succès aux travaux de la présentation du RCPP aux deux Chambres du Parlement national.

7. Allocution du Rapporteur Adjoint du Sénat

D'entrée de jeu, l'Honorable Jean-Pierre LOLA KISANGA a loué le dynamisme et l'initiative du Président du RCPP qui arrive à faire rayonner le Sénat en sa qualité d'émanation des Provinces.

Ensuite, il a félicité les organisateurs de l'activité et les acteurs du RCPP pour l'organisation et le fonctionnement de la structure, ainsi que pour différentes formations à l'endroit des Administrations des Assemblées provinciales, lesquelles formations passent pour les meilleures dans ces Administrations.

Enfin, l'Honorable Jean-Pierre LOLA a souhaité plein succès au RCPP et a déclaré ouverts les travaux de la présentation du RCPP aux personnels des deux Chambres parlementaires.

B. Des exposés

1. Premier exposé : Bref aperçu sur le contexte de la présentation du RCPP au Parlement national

(Par Monsieur John MUKUALA, Conseiller Principal au Bureau d'Études du Sénat et Coordonnateur de la Cellule technique du RCPP)

L'orateur a rappelé que le but principal de l'activité est de faire connaître le RCPP aux agents et cadres des deux Chambres parlementaires. Le Réseau n'est pas une affaire privée du

Secrétaire Général du Sénat, mais concerne plutôt tous les fonctionnaires des Assemblées, tant nationale qu'en provinces.

Il a indiqué que quatre phases ont été nécessaires pour sensibiliser le public à l'événement :

- l'exposition au hall du Palais du Peuple, du 15 au 18 juillet 2014, des photos retraçant les principales activités du RCPP ;
- l'activité du 18 juillet 2014 qui, à travers différents exposés, non seulement présente le RCPP, mais aussi explique la manière dont se dérouleront les élections des Comités des Sections locales des deux chambres parlementaires ;
- les élections des membres des Comités des Sections locales de l'Assemblée nationale et du Sénat suivant un calendrier à présenter par le Comité électoral à mettre sur place ;
- l'installation des membres élus par le Président du RCPP et Secrétaire Général du Sénat le moment venu.

2. Deuxième exposé : Économie générale des textes constitutifs du RCPP

(Par Monsieur Marcel MOSWALA, Conseiller au Cabinet du Premier Vice-Président du Sénat et membre d'honneur du RCPP)

Tout en insistant une fois de plus que le RCPP n'est pas un syndicat, l'orateur a renseigné que l'idée du Réseau procède de trois expériences, à savoir au niveau international (cas de la National Conference of States Legislature aux USA), au niveau continental (cas du Réseau Africain des Personnels des Parlements) et au niveau national (cas de l'Union des Assemblées provinciales législatives dissoute en 1967).

Fort de tout cela, le RCPP a été créé du 10 au 12 février 2009 au Centre Pastorale d'Actions Sociales des Jésuites (CEPAS) en Assemblée constituante.

Ayant ainsi ramassé l'historique du RCPP, Monsieur Marcel MOSWALA a poursuivi en donnant un résumé des textes suivants :

- les statuts, en dégageant de ce texte les conditions d'adhésion et la durée du mandat des membres du RCPP, mais aussi les organes et les ressources du Réseau, sans oublier de parcourir de manière synthétique les autres matières ;
- le règlement intérieur et le règlement financier qui feront objets de révision lors de la 4^e Assemblée Générale du RCPP devant se tenir à Matadi du 25 au 28 août 2014.

3. Troisième exposé : Réalisations et perspectives du RCPP

(Par Madame Antoinette BAMBA, Chef de Division à la Direction des Commissions du Sénat et membre du RCPP)

Dans la première partie de son exposé consacrée à l'énumération des réalisations du RCPP, Madame Antoinette BAMBA a, non seulement, cité les ateliers de formation, les séances de travail et la production de divers textes (vade-mecum, protocoles d'accord, textes légaux et réglementaires, etc.) qui sont le fait du RCPP associé éventuellement à ses partenaires, mais aussi, elle a recensé les diverses assemblées (constituante et générales) et les activités d'installations des Comités des Sections locale du RCPP réalisées en appui avec ses bailleurs.

Dans la seconde partie, l'oratrice s'est appesantie sur les perspectives du RCPP à court, moyen et long termes.

4. Quatrième exposé : Rôle et état actuel des sections locales ainsi que modalités d'élections des membres des comités des sections locales de l'Assemblée nationale et du Sénat

(Par Monsieur Jean NGUVULU KHOJI, Conseiller Principal au Bureau d'Études de l'Assemblée Nationale et Membre du RCPP)

Avant d'expliquer les mécanismes d'installation des Sections locales dans les deux Chambres parlementaires qui consisteront en la mise en place du Comité électoral selon le respect des critères d'éligibilité et du calendrier électoral dressé quant à ce, Monsieur Jean NGUVULU s'est attardé sur le rôle et l'état actuel des Sections locales du RCPP.

C. Des débats et échanges

Les débats ont essentiellement tourné autour des préoccupations suivantes :

- l'exclusion des aspects techniques (comme la gestion du matériel roulant, la gestion des immeubles) dans les formations données par le RCPP, ce dernier axant davantage ces formations sur l'aspect greffe ;
- la non-disponibilité des documents essentiels du Réseau (statuts, règlement intérieur, règlement financier) aux candidats et aux électeurs ;
- le souci de reflet de configuration du Comité électoral avec les chambres respectives.

En réaction à ces préoccupations, l'orateur fait savoir qu'aucun domaine n'est exclu et qu'il est question de rédiger des modules de formation et de les transmettre au Président national du RCPP pour des dispositions utiles.

S'agissant des textes légaux et réglementaires, la synthèse a été donnée par le Conseiller Marcel MOSWALA et les copies y relatives seront rendues disponibles.

Quant à la configuration du Comité électoral, les participants sont souverains pour déterminer le nombre des membres et désigner ses animateurs.

D. De la mise en place des comités électoraux de l'Assemblée nationale et du Sénat

Chaque Chambre du Parlement a désigné par élection les membres de son Comité électoral, lesquels membres ont pour mission de :

- recevoir les candidatures ;
- sélectionner les candidatures ;
- organiser les élections ;
- établir les procès-verbaux des élections ;
- proclamer et afficher les résultats ;
- transmettre les procès-verbaux des élections au Président national du RCPP.

Les membres du Comité électoral sont formés d'un Président, d'un Premier Secrétaire et d'un Deuxième Secrétaire.

Les membres des Comités électoraux retenus par consensus sont les suivants :

1. Pour l'Assemblée nationale

- Président : Monsieur **OLELHA-A-NGANDU Freddy** ;
- Premier Secrétaire : Madame **MOLE-MAKAMBO Diane** ;
- Deuxième Secrétaire : Monsieur **MPUTU BEYA Fernand**.

2. Pour le Sénat

- Président : Monsieur **KINGHOMBE SALEH** ;
- Premier Secrétaire : Madame **KAHENGA AMUNAZO** ;
- Deuxième Secrétaire : Madame **TSHIKUDI NGOIE Gisèle**.

E. De la cérémonie de clôture

Le mot de clôture a été prononcé par le Secrétaire Général a.i. de l'Assemblée Nationale, lequel a remercié les deux Bureaux, les Agents et Cadres du Parlement et les partenaires d'avoir honoré la journée de leur présence.

À travers son discours, il a rappelé également les objectifs du RCPP et a souhaité que suite à l'installation des Sections locales du Réseau dans les deux Chambres, ces objectifs soient pleinement atteints.

V. CONCLUSION

En somme, la journée de présentation du RCPP dans les deux Chambres parlementaires s'est déroulée sans incident.

La cérémonie d'ouverture a été immédiatement suivie de quatre exposés portant sur le contexte de la présentation, l'économie des textes constitutifs du RCPP, ses réalisations et perspectives et enfin sur le rôle et l'état actuel des Sections locales et les modalités d'élection des membres des Comités de ces dernières.

Une fois achevés les exposés, la mise en place des Comités électoraux a été effectuée, la cérémonie de clôture a terminé cette journée.

Tel est l'essentiel du rapport de la présentation du RCPP dans les deux Chambres parlementaires tenue le 18 juillet 2014.

Fait à Kinshasa, le 21 juillet 2014.

David BYAZA-SANDA LUTALA

Président du RCPP et Secrétaire Général du Sénat